



Mode opératoire de l'opération « CADDITHON 2017 »

TELETHON 2017
LES 8 ET 9 DECEMBRE

LIONS CLUBS
INTERNATIONAL



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR





CADDITHON :

Qu'est-ce c'est ?



Le CADDITHON est une tombola organisée avec le concours d'une galerie marchande, d'un centre commercial ou d'une grande enseigne. C'est une opération créée par et pour les Lions Clubs.



Le Caddithon peut-être thématisé:

- produits gastronomiques, locaux ou régionaux,
- de loisirs ou sportifs,
- jeux éducatifs,
- horticoles...



Pour toute précision, vous pouvez joindre votre contact au Lions Clubs pour ce projet :

Alain Angot 06 07 75 37 64, a.m-angot@wanadoo.fr



COMMENT FAIRE ?

PROSPECTER



Démarcher en priorité les coordonnées des responsables de grandes surfaces ou de commerces de galeries marchandes : relations personnelles ou ayant déjà participé à diverses manifestations du club (lots, ventes sur parking, Banque alimentaire...).

Préparer son entretien, être clair, précis, concis.

La manifestation peut avoir lieu avant ou après le Téléthon pour les clubs fortement mobilisés dans les centres de promesses 3637 ou d'autres actions (Banque alimentaire).

Contactez le responsable du magasin pour présenter le projet et obtenir l'autorisation d'organiser la manifestation dans le cadre du Téléthon.

Obtenir si possible de sa part que les produits soient totalement (ou à défaut partiellement) offerts par le magasin, en insistant sur l'aspect « valorisation » de son enseigne auprès de sa clientèle.

Demandez la possibilité d'afficher à l'avance votre manifestation et d'obtenir un soutien par des messages diffusés dans le magasin le jour de l'opération.

En fonction de la contribution du magasin et de la possibilité d'obtenir plusieurs lots de produits, établir le nombre de tirages au sort.



COMMENT FAIRE ?

S'ORGANISER



Après avoir obtenu l'accord de vos interlocuteurs, identifiez les besoins :

- Constituer des équipes pour la vente des billets
- Etablir un budget prévisionnel (Veiller à ce que les dépenses n'excèdent pas 10% des recettes escomptées)
- Rechercher des partenaires pour le sponsoring de l'animation si la grande surface ne prend pas en charge la totalité des produits (la valeur du caddie se situe aux environs de 250€)



Les incontournables :

- Prévoir des tickets de tombola avec talons
 - ▶ suggestion de prix : 3€ le billet ou 5€ les deux mais privilégier les prix ronds
 - ▶ un modèle peut vous être proposé
- Afficher le déroulé de l' action avec la liste des produits et le ou les partenaires mobilisés
- Relayer l'événement par le biais de la presse locale
- Prévoir de filmer et/ou photographier les meilleurs moments de cet événement. Attention : demander le consentement des participants afin de pouvoir utiliser leur image

- Télécharger et remplir l'autorisation de loterie (cerfa n°11823*02) sur le site : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11823.do et l'envoyer à la préfecture de votre département.





COMMENT FAIRE ?

S'ORGANISER



Contactez le coordinateur Téléthon de votre département. Vous trouverez ses coordonnées sur le site :

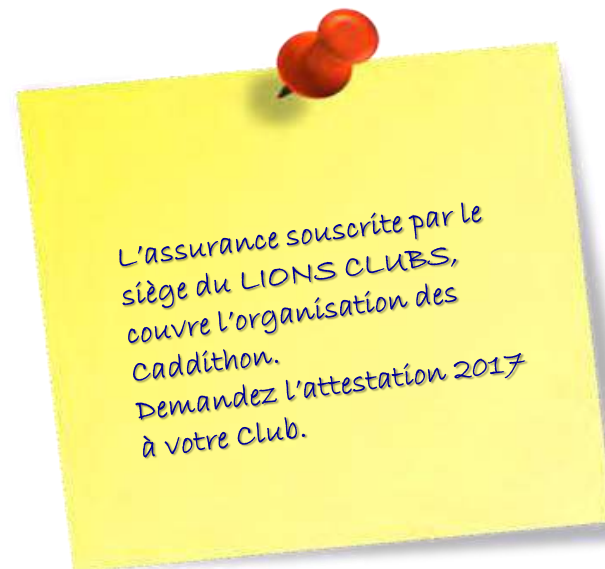
<http://www.afm-telethon.fr/coordinations>

Remplir le contrat d'engagement vous autorisant à collecter dans le cadre du Téléthon.

Veillez à :

- bien identifier le contrat avec le code organisateur du Lions Clubs : P002
- vous munir de l'attestation d'assurance du Lions Clubs

Dès signature du contrat, le coordinateur vous remettra le matériel Téléthon (affiches Téléthon, banderole, ballons...).



Si votre Caddithon s'ajoute à une autre manifestation (ex : Village Téléthon, collectif d'associations...), pensez à remplir un additif au contrat principal en mentionnant le code organisateur P002.

